



Mercredi 21 Mai

17:07

é en détention provisoire (avocats) Casamance : Lancement officiel du projet « déminage pour le développement », fi

Rechercher

Politique

Société

Sport

Dossiers

Economie

Afrique

Monde

People

Videos

Gal

Publicité



Lutte contre l'enrichissement illicite : l'ONRAC annonce avoir recouvré plus de 35 milliards FCFA depuis 2022



Accueil



Envoyer à un ami



Version imprimable



Partager

Service Commercial



221 33 867 92 83



Modèles de CV gratuits



Outil CV Builder gratuit



Échantillons de CV



Mise en forme de CV gratuite



ABONNEZ-VOUS SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE
@PRESSAFRIKTV



acquis.

« L'ONRAC a été créé le 23 juillet 2021, et cette structure est devenue opérationnelle en mars 2022. Depuis lors, les avoirs recouverts peuvent être estimés à plus de 35 milliards FCFA. C'est un travail inestimable qui a été fait jusque-là », a souligné Mor Ndiaye.

Cet atelier national, organisé par l'ONG Action humaine pour le développement intégré au Sénégal (AHDIS) grâce à une subvention du GIABA (Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest), vise à mobiliser les organisations de la société civile autour des enjeux liés à la lutte contre l'enrichissement illicite, à travers une campagne nationale de sensibilisation et de plaidoyer.

Le directeur général de l'Onrac a précisé que les avoirs criminels englobent tous les biens saisis ou confisqués dans le cadre d'une procédure pénale. « L'acceptation criminelle ici renvoie au sens pénal du terme, pas uniquement à la classification criminelle des infractions », a-t-il indiqué.

Interrogé sur la difficulté de recouvrer les avoirs logés à l'étranger, Mor Ndiaye a soutenu « qu'il existe des mécanismes de coopération et de traçabilité internationale qui facilitent ces démarches. Il est parfois plus facile d'avoir des informations à l'international, car plusieurs pays disposent d'un dispositif avancé de traçage. »

De son côté, Amacodou Diouf, représentant de l'AHDIS, a annoncé l'extension de cette initiative aux autres régions du pays. « Après l'atelier de Dakar, nous irons dans les régions pour échanger avec les communautés à la base, les décideurs locaux et les OSC sur la problématique du recouvrement. Nous croyons que les OSC peuvent jouer un rôle clé au-delà de la sensibilisation, en participant à la formulation des politiques et stratégies en la matière », a-t-il affirmé.

Autres articles

Casamance : Lancement officiel du projet « déminage pour le développement », financé par l'Inde à plus de 570 millions de FCFA

Opération de l'OCRTIS aux Almadies : 13 pierres de crack saisies, un individu interpellé

Haute Cour de justice : l'ex-ministre Aïssatou Sophie Gladima envoyée en prison

Vente de viande : l'association nigérienne « Hadin kan Mahawta » dénonce une stigmatisation injuste après l'arrestation de deux compatriotes

Procès Azoura Fall et Kaïré : le délibéré attendu le 4 juin

Ndeye Fatou Touré

Mardi 20 Mai 2025 - 19:28

div id="taboola-below-article-thumbnails">

Nouveau commentaire :

Connect
 Twitter

Nom * :

Adresse email (non publiée) * :

ABONNEZ-VOUS SUR NOTRE CHAÎNE YOUTUBE
@PRESSAFRIKTV

☐ Me notifier l'arrivée de nouveaux commentaires

Proposer

Connectez-vous

Dans la même rubrique :

<

>

Mercredi 21 Mai 2025 - 18:14

■ Casamance : Lancement officiel du projet « déminage pour le développement », financé par l'État à hauteur de 570 millions de FCFA

Mercredi 21 Mai 2025 - 17:18

■ Opération de l'OCRTIS aux Almadies : 13 pierres de crack saisies, un individu interpellé

Mercredi 21 Mai 2025 - 17:02

■ AIBD : un agent vole les bijoux en or, en diamant et 30 paquets de cheveux naturels d'une valeur de 15 millions de FCFA



Copyright 2023. Tous droits réservés au Groupe PressTal et Services (GPS - SUARL).
Charte juridique du site www.pressafrik.com

Siège: Dakar Jet d'eau X Av. Bourguiba Immeuble H app. n°7 N° Tel: 221 33 867 92 83/221 77 6376822 Commerciale: 770991495 redchef@pressafrik.com/pressafrik@pressafrik.com



Syndication